



## **Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 13 novembre 2018**

Environ 40 personnes présentes.

### **1. Accueil :**

Excusés : Vincenzo Ravera, Philippe Somsy, Gladys Riggenschach, Heidi Descloux, Philippe Fonjallaz et Martin Högger.

**2. Principes constitutifs :** Lecture faite par Chantal Allemand.

**3. Méditation :** Apportée par Sarika Pilet : « Car il nous a semblé bon, au Saint-Esprit et à nous-mêmes... » Actes 15 dans la Bible.

**Scrutateurs désignés :** Marc Barthélémy et Chantal Högger.

### **4. Adoption du PV du 1<sup>er</sup> mai 2018 et de l'ordre du jour du 18.11.2018 :**

Votation : accepté  
(Pour : majorité    Abstention : 1    Contre : 0).

**5. Locaux de la Valleyre :** Mauro Brunetti nous informe que les travaux à la Valleyre 59 touchent à leur fin (étage du haut). Quelques photos sont projetées et commentées.

Les travaux ont coûté au total Fr. 35'000.-. Les jeunes avaient besoin de plus d'espace. Le départ du couple Högger a permis de réaliser ces travaux. L'étage du bas aura aussi quelques ouvrages, mais plus succincts.

La majorité des travaux a été effectuée par des professionnels : désamiantage, pose de parquets, cuisine ouverte et aménagée, pièce ouverte, etc.

Mauro Brunetti remercie les paroissiens et les jeunes qui ont également donné un grand coup de main à cette nouvelle réalisation. La date d'inauguration suivra.

### **6. Nombre de Conseillers paroissiaux pour la prochaine législature : votation**

**Alain Wirth** annonce que les élections auront lieu au printemps prochain. Il propose de garder la formule gagnante, à savoir 10 conseillers/ères, sans lui. En cas d'absence, de maladie, etc. le chiffre 10 paraît pertinent. Nous avons besoin de monde pour suivre les dossiers. Mais il n'est pas garanti que nous arrivions à obtenir ce nombre.

A ce jour, 4 personnes ont choisi de ne pas se représenter. Notre défi sera donc de trouver 4 nouveaux conseillers/ères, sans affaiblir le personnel engagé dans les Dicastères.

Votation : accepté

(Pour : 34 Abstention : 0 Contre : 0).

**7. Présentation du budget 2019 :** Michel Descloux projette et commente les informations concernant le budget 2019. Les points importants sont :

Graphiques :

Produits : En majorité stables.

Charges : Divers postes à ne pas affaiblir.

Budget 2019, produits :

No 23 (dons divers) diminution de 23% ;

No 4 (action récolte de fonds, cartes postales) diminution de 8% ;

No 10 (versement s/CCP, DM, EPER, PPP) une légère baisse. Le problème qui en découle, c'est que nous ne pourrons pas atteindre notre cible.

Nos 13 et 14 (dons ministères L. & E.) et (dons R. Jeunesse) représentent un total de 79'000.-. On devrait arriver à une cible de 86'000.-, il y a un manque de 7'000.- pour les salaires. La différence sera prise dans les Fonds.

No 16 (dons exceptionnels et divers) on a confiance pour la suite.

Budget 2019, charges :

DM, EPER, PPP (Terre Nouvelle) - 5'000.- (compensation à verser par notre caisse pour pouvoir payer notre cible).

Loyer de la Valleyre passe à -15'000.- (+50% d'augmentation).

**Total des fonds affectés : 22'500.-- :**

**Fonds Sono, vidéo, musique, mat. Bureautique :** 10'500.--

(Achat de micros, matériel sono, haut-parleurs, etc.)

**Fonds matériel, locaux paroissiaux et temple** 5'000.--

(Aménagement du local des jeunes et de la chambrette)

**Fonds Anim. Jeunesse + Fonds Ministères L. et E.** 7'000.--

On prend sur chacun 3'500.- (salaires à honorer)

Le budget 2019 représente un déficit de 2'300.-.

Attention, cependant, nos fonds ne sont pas inépuisables!

Michel Descloux remercie Daniel Wagnières, Valérie Corbaz et la commission de gestion, soit Christian Pittet, Enzo Ravera et Maryline Schertenleib pour leur travail.

Christian Pittet nous informe que la commission de gestion au complet s'est réunie le 31 octobre 2018 avec M. Wagnières et Mme Corbaz.

La commission de gestion estime que le budget 2019 présenté est conforme. Elle recommande à l'assemblée paroissiale d'approuver le budget.

**8. Votation du budget 2019:** accepté  
(Pour : 37 Abstention : 1 Opposition : 0).

**9. Nouvelles de la Région :** Viviane Henny nous informe que l'assemblée régionale s'est tenue le 7 novembre dernier à Cugy avec Alain Wirth, Chantal Högger et elle-même, comme délégués de notre paroisse.

Les contributions à l'EERV ont été diminuées pour chaque région, donc pour chaque paroisse.

Le canton ne tient compte que du nombre de protestants inscrits dans les communes. Proposition est faite de tenir compte de 2 paramètres en plus, soit :

80% nombre de protestants ; **16% revenu et 4% fortune des paroisses.**

A l'avenir, nous allons légèrement augmenter notre contribution.

Il existe un fonds de régulation paroissiale pour aider les paroisses qui peinent à payer leur contribution. Afin de l'alimenter, le Conseil régional a proposé de verser 10% des excédents de recettes et 5% des legs reçus. Refus de l'assemblée. Le CR doit y réfléchir. En 2019, il y aura les élections à la Région!

**Enzo Ravera** demande à combien vont se monter les contributions ? Viviane Henny répond qu'actuellement nous payons 40'400.- et passerons à 43'000.-.

**10. Nouvelles du Synode :** Philippe Fonjallaz est absent ; pas de nouvelles.  
**Alain Wirth** nous informe qu'il y aura aussi les élections du Conseil Synodal ; il y aura un changement en perspective, car sur les 7 conseillers, il y en a 5 qui n'ont pas l'intention de se représenter. MM. Zumstein et Voirol restent.

**11. Communication du CP et vie paroissiale :** **Christiane Imhoof** nous donne un retour sur la retraite d'automne du CP. Nous avons travaillé sur notre manière de communiquer, car il y a beaucoup d'informations qui circulent.

Nous avons pris contact avec l'Office de l'information et de la communication de l'EERV pour nous aider. Nous leur avons montré nos moyens de communication au sein de la paroisse. Il en ressort que nous faisons un super travail !

Nous avons travaillé selon les 5 objectifs suivants :

1. Détailler toutes les activités qui se font à la paroisse.
2. Hiérarchiser les infos ; définir à qui elles s'adressent ?
3. Sélectionner les infos primordiales.
4. Quel support pour quelle information ? (en fonction du public visé).
5. Améliorer la mise en forme de nos supports.

Un groupe de travail s'est mis à l'œuvre pour poursuivre ces réflexions. Notre site web, ainsi que notre page Facebook sont en cours d'amélioration. Une newsletter va être développée.

**Alain Wirth** nous parle de la place de Vincenzo Ravera (RJ) au sein du CP, qui a été élu depuis quelques années.

Depuis, un changement dans le Règlement Ecclésiastique est intervenu (art. 25 composition du CP): dès qu'un animateur en paroisse ou qu'un ministre est engagé à 50% ou +, il est membre de droit du conseil paroissial.

Premièrement, Vincenzo perd son droit de vote à l'assemblée et prendra place avec les membres du CP. Deuxièmement, il pourra voter au sein du CP.

A fin octobre dernier, le CP en a discuté avec lui. Notre souci commun est que Vincenzo ne prenne pas de temps supplémentaire pour des activités qui ne sont pas en lien avec son ministère jeunesse. Il faut que sa participation au CP soit un plus pour lui et son ministère.

Aussi, Vincenzo Ravera recevra les OJ et les PV du CP. Il participe au CP quand il l'estime nécessaire et de notre côté nous l'invitons au CP lorsque nous jugeons sa présence utile. Si un groupe de travail est créé au sein du CP, on lui demande de participer, quand c'est utile.

Rappel du CP (**Alain Wirth**) par rapport au rôle de Suzanne Barblan (RE). Suzanne n'a pas été engagée pour remplacer ou pour agrandir le cercle des moniteurs/trices de l'enfance. Son rôle est le leadership de l'enfance, soit conduire, stimuler, coordonner et être une personne ressource pour les moniteurs/trices de l'enfance.

Nous avons toujours le défi de trouver de nouveaux moniteurs/trices pour s'occuper de nos enfants, particulièrement des ados qui sont en grand nombre !

Le profil de son poste et son cahier des charges sont rappelés. Merci à Suzanne pour son excellent travail !

**Micheline Flückiger** : le CP a rencontré les responsables de la communauté œcuménique de l'Étincelle, dont nous sommes la paroisse marraine. Ils nous ont fait part de leurs attentes et besoins.

Il en est ressorti que nous pourrions leur offrir plus de place dans le culte ; leur ouvrir nos cultes artistiques et vivre le moment de partage/rencontre pendant le café après culte. La prière est aussi un lien ; tous les 1ers jeudis du mois, l'Étincelle prie pour notre paroisse. Ils peuvent aussi nous indiquer des sujets de prière que nous transmettrons au groupe d'intercession du vendredi matin.

Pour rappel, cette communauté offre une dimension spirituelle à des personnes avec handicap et participe env. 5x/an à nos cultes.

**Philippe Jaquet** décrit le Dicastère Célébration qui est là pour examiner les différents aspects du culte, leur pertinence en fonction des 5 objectifs de la paroisse.

Ce dicastère se réunit toutes les 6 semaines. Lors de ces réunions, un sujet est proposé pour prier, le pv de la dernière rencontre est parcouru; l'OJ est abordé; un temps de réflexion est pris sur la base d'un passage du livre «une église motivée par l'Essentiel »; les divers clôturent la séance.

**Liliane Aubert** demande à quoi sert le Dicastère Célébration ? Philippe Jaquet répond : à voir la place de la louange dans le culte ; à améliorer les relations intergénérationnelles, penser les enjeux de l'accueil, des annonces, etc.

**Céline Bamert** nous fait un retour sur le camp d'été 2018, qui avait pour thème « Vivre sainement nos relations ». David Bouillon était notre orateur. Nous avons cherché à mettre en pratique le sujet. Des moments de louange, ainsi que des animations étaient de la partie. Camp magnifique !

**Marc Barthélémy** a mis en place un groupe préados en novembre 2017. Au début, 6 ou 7 jeunes y participaient ; maintenant, il regroupe 24 préados dans la liste d'adresses depuis le début septembre 2018. Le défi à relever était l'intégration. Nous communiquons par mail et WhatsApp. Lors de ces soirées, on commence par partager un repas, puis vient un moment d'animation qui permet d'amener le thème. Vu l'importance du groupe, une personne en renfort est la bienvenue.

**Pierre-Alain Bussard** nous parle du cours Elle & Lui. Nous avons eu 5 couples, dont 4 de la paroisse et 1 de l'extérieur (informé via notre site internet). 5 personnes nous ont aidés pour servir les repas ; merci. Ce concept a été créé en 1996. Le retour que nous avons pu constater est que les couples ont été bénis ; encouragés ; parfois confrontés et reboostés au travers de ce cours. Ma femme et moi-même avons été soutenus pour ce cours par le CP et nous les en remercions. Une suite à donner nous paraît importante, car les couples peuvent être menacés, même au sein de l'église.

**Nathalie Weber** nous informe que les cours Alpha auront lieu de mi-mars à fin mai 2019. Nous avons un grand défi : comment motiver les personnes d'inviter leur entourage, amis à faire ce cours.

**12. Proposition individuelle** : Aucune.

**13. Divers** : **Rose-May Benoît** informe que lorsque l'orgue introduit les chants du recueil « Alléluia » il faut essayer de tenir le rythme donné.

**Catherine Imseng** nous invite au concert du 18.11.2018 à l'église. Sa soeur jumelle y participera (piano).

**Guy Chautems** s'inquiète du sol de la salle (haut de la MP) qui bouge lorsque des bus/camions passent. François Matthey en informera la commune.

**Monique Ramuz** donne des nouvelles de Louis qui nous remercie pour nos prières, messages de soutien. Merci de continuer à prier.

**Mauro Brunetti** clôture l'assemblée par la prière à 21h25.

Prochaine assemblée paroissiale le mardi 26 mars 2019 à 20h00 à la MP.

Chantal Allemand

Valérie Corbaz

Présidente

Secrétaire